

POSTULAT

du député Erno Grand, CVPO, et cosignataires concernant la route Susten – Loèche-les-Bains (16.11.2011) 5.163

Loèche-les-Bains est l'une des stations touristiques les plus populaires du canton du Valais. Elle est importante non seulement pour le village, mais également pour toute la région de Loèche. Loèche-les-Bains est le moteur économique de l'espace rural Loèche-Rarogne.

Or, la route qui mène à Loèche-les-Bains a fait l'objet de travaux de rénovation provisoires sur de longs tronçons il y a quelques décennies, dont beaucoup ne permettent plus un accès moderne et performant à la station. Il existe encore de nombreux tronçons où il est dangereux, voire impossible pour deux véhicules de se croiser, sans que l'un des véhicules ne doive réduire drastiquement sa vitesse ou même s'arrêter. Les autobus des LLB sont particulièrement concernés par cette situation pour des motifs de sécurité. Le respect des horaires prévus (correspondances CFF à Loèche) leur fait même courir de gros risques lorsque le trafic est dense. Il y a en outre, peu avant Loèche-les-Bains, deux importants couloirs d'avalanche et des torrents actifs. Cette situation oblige régulièrement à fermer la route sur ce tronçon pour des motifs de sécurité et à ouvrir une route de contournement qui soit sûre durant l'hiver. Toutefois, un tronçon de cette route de contournement ne peut actuellement être parcouru que sur une seule voie et doit être régulé par un système de feux de signalisation, engendrant des temps d'attente longs et désagréables pour les automobilistes. Ceci représente, tant pour les habitants de Loèche-les-Bains que pour les étrangers séjournant dans la région, une situation intolérable qui suscite toujours plus de colère, d'incompréhension et de sentiment d'insécurité auprès de la population.

Nous demandons au Conseil d'Etat de réaliser aussitôt que possible une analyse de l'ensemble de la route d'accès à Loèche – Loèche-les-Bains, en particulier de la route d'hiver située avant Loèche-les-Bains, et de prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Sion, le 16 novembre 2011
(09h50)

Erno Grand, député, CVPO
et cosignataires